



Dès lors que les proches souhaitent bénéficier de cet accompagnement, IMA se charge de faire réaliser les obsèques, conformément à la formule choisie.  
L'entreprise de pompes funèbres habilitée et conventionnée prend alors contact avec les proches afin d'organiser les obsèques, conformément aux volontés exprimées par l'assuré.

Lors de la souscription, nous remettons à l'assuré un dossier pratique contenant une fiche nommée "La personnalisation de mon contrat". Nous prenons en compte les volontés de l'assuré ayant opté pour une formule en prestation et celui-ci accepte la prise en charge de ses obsèques par un partenaire habilité.  
Par ailleurs, notre contrat Garantie Obsèques respecte la réglementation et notamment l'article L. 2223-35-1 du Code général des collectivités territoriales.

En application de cet article, le contrat Garantie Obsèques est modifiable à tout moment. Nos assurés ont ainsi la possibilité de modifier les choix de personnalisation qu'ils ont effectués mais aussi la société de pompes funèbres habilitée et désignée pour exécuter leurs obsèques.

Enfin, lorsque les proches sollicitent un changement d'opérateur funéraire, IMA se désengage immédiatement et définitivement de son obligation d'exécuter les prestations, nous réglons alors le capital.

Ainsi, je vous confirme que notre contrat Garantie Obsèques respecte bien la réglementation en vigueur.

Si la réponse apportée ne vous satisfait pas, ou si votre litige n'est pas résolu au bout de deux mois après l'envoi de votre réclamation écrite, vous pouvez alors saisir le Médiateur de l'Assurance dans un délai maximum d'un an à partir de l'envoi de votre réclamation écrite à l'adresse suivante : La médiation de l'Assurance TSA 50110 - 75441 Paris cedex 9 ou via le site internet : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org).

Je vous prie de recevoir, Monsieur CEOTTO, mes cordiales salutations.

Romain FAUGERON  
Responsable Service Qualité



Notre contrat est assuré par **Apivia Macif Mutuelle**, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.  
**Les garanties d'assistance sont assurées par IMA Assurances** - Société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort : 481 511 632. Siège social : 118 avenue de Paris - CS 40000 - 79000 NIORT.  
**MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE** - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables.



[REDACTED]

Vitry-le-François le, 19 décembre 2023

MACIF

Rue Aristide Briand

51 300 VITRY LE FRANCOIS

Objet : contrat Obsèques

Sociétaire : [REDACTED]

Contrat obsèques : [REDACTED]

Madame, Monsieur,

J'ai demandé à la MACIF (service contrat obsèques) suite à la souscription de mon contrat que celle-ci s'engage à ce que ce soit les pompes funèbres [REDACTED] de Vitry le François (51 300) qui s'occupe de mes funérailles.

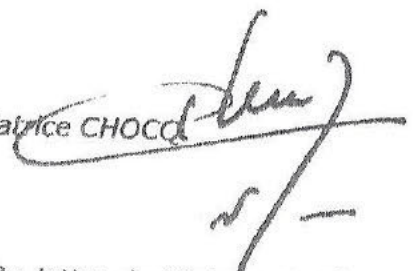
Le service concerné de la MACIF m'a répondu qu'il ne pouvait me certifier sur une entreprise précise.

Je ne peux qu'en être surpris car je vous joins la lettre du Ministre de l'Economie et des Finances Bruno LEMAIRE de juin 2021 qui m'a été transmise par l'entreprise [REDACTED]. Au vu du contenu de la lettre, je peux choisir librement mon prestataire même en cas de contrat obsèques référencé chez un assureur !

Aussi, je vous demande de me confirmer que ce sera bien l'entreprise [REDACTED] qui sera mandaté par vos soins pour mes funérailles.

Restant dans l'attente d'une prompte réponse et vous en remerciant à l'avance,

Croyez, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les plus distinguées.

Patrice CHOCCO 

PJ : lettre du Ministre de l'économie et des finances de juin 2021.



Pour toute correspondance :  
Pôle Service et Relation Clients  
CS 89109  
79061 NIORT Cedex 9  
09 69 39 49 49  
Mail : contrat\_prevoyance@macif.fr

CI 0210 (B1 256/262) - 250 - 1/2 - 603 - 603 - A - 2401020356006



Niort, le 29/12/2023

N° de sociétaire : [REDACTED]  
N° contrat : [REDACTED]  
Assuré : [REDACTED]

**Objet : Contrat Garantie Obsèques**

Cher Sociétaire,

Nous accusons réception de votre courrier datant du 19 décembre dernier relatif à votre contrat Garantie Obsèques.

Comme mentionné sur la lettre du ministère, le bénéficiaire du contrat lorsqu'il s'agit uniquement d'un membre de votre famille, peut choisir l'opérateur funéraire de son choix.

Ce qui signifie que sur votre contrat, si vos proches ne passe pas par un prestataire agréé macif, le capital garanti est versé au bénéficiaire de votre contrat et charge à lui de démarcher les pompes funèbres de votre choix.

En revanche, si vous souhaitez mettre ce prestataire funéraire en tant que bénéficiaire de votre contrat, il convient de nous rédiger un écrit le mentionnant en indiquant le nom de l'établissement, l'adresse ainsi que le n° de SIRET. Dans ce cas, au moment de votre décès, le capital sera reversé directement au prestataire funéraire.

Nous vous prions d'agréer, Cher Sociétaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pôle Service et Relation Clients  
Maxime ALEXANDRE



Votre contrat est assuré par Apivia Macif Mutuelle, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.

Les garanties d'assistance sont assurées par IMA Assurances - Société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort : 481 511 632. Siège social : 118 avenue de Paris - CS 40000 - 79033 Niort cedex 9.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE





N° de sociétaire : [REDACTED]

## CERTIFICAT INDIVIDUEL DE GARANTIE

Contrat Garantie Obsèques n° [REDACTED]

Contrat collectif à adhésion facultative n° [REDACTED] souscrit par Macif auprès d'Apivia Macif Mutuelle.

### COORDONNEES DU SOCIETAIRE

[REDACTED]

**DUREE DU CONTRAT**  
Vie entière

### OBJET DU CONTRAT

Soulagez vos proches de la prise en charge des obsèques, en toute confiance.

**DATE D'EFFET**  
01/04/2023

### ASSURE

[REDACTED]

Né(e) le 20/07/1957

### LES GARANTIES

Garantie Obsèques Sérénité Plus  
Assistance Prévoyance IMA

**MONTANTS ASSURES**  
4 580,00 €  
Incluse

### LES BENEFICIAIRES

Je désigne comme bénéficiaire de la formule en prestation choisie, IMA Assurances, aux fins de faire procéder à la réalisation de mes obsèques. Le solde éventuel de la garantie acquise au moment du décès sera versé, sous forme de capital, aux bénéficiaires désignés ci-dessous.

Le capital décès sera versé à vos enfants légitimes, naturels ou adoptifs, nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales, à défaut à vos héritiers, à charge pour ce(s) bénéficiaire(s) de régler vos frais d'obsèques à hauteur de leur coût et dans la limite du capital garanti.

### LES CLAUSES DU CONTRAT

Un délai d'attente d'un an est appliqué sur les formules dont la valeur totale atteint 6 000 Euros maximum de capitaux assurés, lorsque le décès de l'assuré est consécutif à une maladie. Le délai d'attente en cas de maladie est porté à deux ans lorsque les capitaux assurés sont supérieurs à 6 000 Euros et pour la part des capitaux dépassant ce montant uniquement. En cas de décès de l'assuré par maladie pendant le délai d'attente, les cotisations versées, diminuées des éventuels frais de fractionnement, sont alors remboursées au souscripteur. Si l'assuré est le souscripteur, les cotisations sont alors remboursées au(x) bénéficiaire(s) désigné(s).

Vous avez choisi l'option inhumation.

Conformément à la réglementation, mon contrat est personnalisé. Je peux modifier mes choix de personnalisation à tout moment en contactant le 09 69 39 49 49 (appel non surtaxé depuis un poste fixe) ou en renvoyant le document intitulé « La personnalisation de mon contrat », remis lors de la souscription.

### LA COTISATION ANNUELLE

- Garantie Obsèques Sérénité Plus 394,80 €  
- Assistance Prévoyance IMA 2,83 €  
- Frais de fractionnement (2,2%) 8,74 €

soit un total TTC de : 406,37 € dont 0,23 € de taxes, payable en 12 fois, le 05 de chaque mois, d'avril à mars.

Durée de paiement : viager.



Votre contrat est assuré par Apivia Macif Mutuelle, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.

Les garanties d'assistance sont assurées par IMA Assurances - Société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort : 481 511 632. Siège social : 118 avenue de Paris - CS 40000 - 79033 Niort cedex 9.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



**Revalorisation : les garanties souscrites et la cotisation peuvent être revalorisées au 1er avril de chaque année.**

**Ce certificat individuel de garantie complète et personnalise la notice d'information qui vous a été remise.**

Le 11/03/2023

Le Directeur Général d'Apivia Macif  
Mutuelle,  
Jean-Marc SIMON

Les données recueillies feront l'objet de traitements par Apivia Macif Mutuelle, responsable de traitements, pour la passation, la gestion, l'exécution des contrats d'assurance ainsi qu'à des fins de prospection et gestion commerciales  
Elles pourront être transmises aux partenaires d'Apivia Macif Mutuelle aux mêmes fins.  
Elles seront aussi traitées pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Vos données feront l'objet d'un traitement de lutte contre la fraude, ce qui peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude  
Vos données pourront également être traitées dans le cadre des activités de prospection et gestion commerciales d'Apivia Macif Mutuelle et des entités de son groupe (Aéma Groupe).  
Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, le cas échéant de portabilité et de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.  
Le cas échéant, vous pouvez retirer votre consentement aux traitements des données ce qui aura pour effet de les faire cesser. Nous vous informons que vous pouvez vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr).  
Vous pouvez exercer vos droits et adresser toute demande d'information concernant vos données personnelles sur le site <https://www.macif.fr/assurance/particuliers/donnees-personnelles> depuis le formulaire d'exercice des droits ou par voie postale à MACIF, Direction Générale – Protection des Données Personnelles, 1 rue Jacques Vandier, 79 000 Niort ou directement auprès du distributeur de votre contrat.  
Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))  
Toutes les précisions sur la protection de vos données sont accessibles sur l'Essentiel du contrat remis avec la proposition personnalisée ou dans la rubrique données personnelles sur notre site : <https://www.macif.fr/assurance/particuliers/donnees-personnelles>



Votre contrat est assuré par Apivia Macif Mutuelle, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.

Les garanties d'assistance sont assurées par IMA Assurances - Société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré, Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort : 481 511 632. Siège social : 118 avenue de Paris - CS 40000 - 79033 Niort cedex 9.  
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.





### Vos données personnelles :

Les données recueillies feront l'objet de traitements par Apivia Macif Mutuelle, responsable de traitements, pour la passation, la gestion, l'exécution des contrats d'assurance. Elles seront aussi traitées pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Vos données feront l'objet d'un traitement de lutte contre la fraude, ce qui peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.

Vos données pourront également être traitées dans le cadre des activités de prospection et gestion commerciales d'Apivia Macif Mutuelle et des entités de son groupe (AEMA Groupe). Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, le cas échéant de portabilité et de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Le cas échéant, vous pouvez retirer votre consentement aux traitements des données ce qui aura pour effet de les faire cesser.

Nous vous informons également que tout consommateur peut s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr).

Vous pouvez vous opposer à la prospection commerciale, exercer vos autres droits et adresser toute demande d'information concernant vos données personnelles sur le site : <https://www.macif.fr/assurance/particuliers/donnees-personnelles> depuis le formulaire d'exercice des droits ou par voie postale à MACIF, Direction Générale - Protection des Données Personnelles, 1 rue Jacques Vandier, 79000 Niort ou directement auprès du distributeur de votre contrat.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

Toutes les précisions sur la protection de vos données et notamment les destinataires sont accessibles dans la rubrique données personnelles sur notre site : <https://www.macif.fr/assurance/particuliers/donnees-personnelles>.



Votre contrat est assuré par Apivia Macif Mutuelle, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17 21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.

Les garanties d'assistance sont assurées par IMA Assurances - Société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort : 481 511 632. Siège social : 118 avenue de Paris - CS 40000 - 79033 Niort cedex 9.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE  
Société d'assurance mutuelle à participation limitée